



Compte rendu des CAP Locales A, B et C du 29 juin 2012

Mouvements locaux d'affectations Filière gestion publique

Nous avons lu notre déclaration liminaire qui était commune aux 3 CAPL. Nous avons dénoncé les suppressions d'emplois qui impactent ces mouvements et qui continuent de dégrader très fortement les conditions de travail de tous les agents.

CAPL n° 3: Examen des demandes de mutation au niveau local des AGENTS de la filière gestion publique

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

La Direction a fait le choix de ne pas affecter les 2 « arrivants » sur LE PALAIS.

Cette année encore, la Direction a demandé un emploi spécifique pour ce poste.

Un poste est resté vacant au SIP de PLOERMEL, ce qui met ce service en grosse difficulté. Le Chef du pôle Gestion Publique nous a alors confirmé les informations des collègues: **le projet DE FERMER LA TRESORERIE DE JOSSELIN AU 1er JANVIER 2013!** Ses agents seraient alors « rapatriés » à PLOERMEL .

Nous avons posé la question de l'avenir du réseau de proximité dans notre déclaration liminaire, la Direction a répondu qu'il n'y avait « au jour d'aujourd'hui » aucune autre réflexion en cours.

La CGT est également intervenue fortement pour dénoncer la situation très difficile du cadre C dans notre administration. Les agents en début de carrière sont payés au SMIC et la vie est très difficile ; c'est aussi la principale catégorie visée par les suppressions d'emplois.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative

CONTRE: **CGT**, CFDT et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (ex SNUI/SUD)

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car des demandes de mutations restent non satisfaites et il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. La situation de l'emploi est très dégradée avec énormément de vacances d'emplois dans les postes.

Vos élus CGT en CAPL n°3: Suzanne WEIL - Nelly BENOIST Ludovic GUIBOUD - Mickaël MOREAU

CAPL n° 2: Examen des demandes de mutation au niveau local des CONTROLEURS de la filière gestion publique

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

La situation est catastrophique avec près de 10 postes vacants (B et C) avant CAPL au 1/1/2013.

Les mouvements B et C sont très compliqués avec 2 systèmes de mutations qui cohabitent: ancienneté de la demande et ancienneté administrative. Après ces mouvements, il reste encore beaucoup de demandes de mutations non satisfaites sur les tableaux à l'ancienneté de la demande. Par conséquent, la période transitoire risque de durer plus longtemps que prévu (cible: 2014). La Direction nous a affirmé que les droits acquis des agents dans l'ancien système seraient préservés.

Dans cette CAPL, les difficultés de LE PALAIS ont été évoquées: 2 postes vacants, attente d'une affectation d'un poste spécifique.

Concernant les promotions par liste d'aptitude, 2 collègues mutent et doivent changer de service.

La Direction a reconnu (enfin) les grosses difficultés de Lorient Collectivités, à ce titre une mutation a été différée mais ce sera largement insuffisant pour ce service.

Le SIP Lorient Sud est également en difficulté, l'EMR interviendra.

2 mouvements supplémentaires ont été actés par rapport au projet, permettant de vider un peu plus le tableau des demandes de mutation interne.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative

CONTRE: **CGT**, CFDT et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (ex SNUI/SUD)

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car des demandes de mutations restent non satisfaites et il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. La situation de l'emploi est très dégradée avec énormément de vacances d'emplois dans les postes.

A l'ordre du jour de cette CAPL figurait également un recours en notation de la filière GP.

La CGT a défendu ce dossier, à la demande de FO, qui n'a plus d'élus en CAPL.

Vos élus CGT en CAPL n°2: Stéphane GALLAIS – Christophe RISSEL

CAPL n° 1: Examen des demandes de mutation au niveau local des INSPECTEURS (non comptables) de la filière gestion publique

Seulement 3 mouvements pour cette CAP dont un inspecteur retenu dans le cadre de l'appel à candidature à la CDC (chargé de clientèle). Cet appel était ouvert aux cadres B et A.

Les critères ayant présidé à la proposition de mouvement local sont les emplois implantés, les souhaits des intéressés, leur situation personnelle et leur ancienneté. Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

La situation difficile de la paierie départementale a été évoquée par un élu. La Direction nous a informé que l'équipe de renfort sera sollicitée pour ce service.

L'an prochain, la Direction Générale souhaite mettre en place les nouvelles règles de mutations pour les inspecteurs (mise en place des résidences d'affectation nationales-

R.A.N.). Le mouvement au 1er mars 2013 sera à priori supprimé.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative 3 voix

CONTRE: **CGT** et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (ex SNUI/SUD)

ABSTENTION: CFDT

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car des demandes de mutations restent non satisfaites et il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services.

Vos élues CGT en CAPL n°1: Sophie RAULT- Catherine BOUSSION

VACANCES D'EMPLOIS PREVISIONNELLES au 1/1/2013

Catégorie C:

- Carnac: 1
- Baud: 1
- Belz: 1
- SIP Ploërmel:1
- Le Palais: 2
- TPVM:1
- Mauron: 1
- Questembert : 1
- Sarzeau : 1

Catégorie B:

- Lorient HH: 2
- Guéméné: 1

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS , L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.

Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Catégorie :

Grade :

Echelon :

Filière fiscale Filière gestion publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative : Adresse personnelle (préciser) :

Bulletin à renvoyer à Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 322 LORIENT cedex